

Services	p. 3
Vie communale	p. 5
Finances	p. 6
Urbanisme, Assainissement	p. 7
Travaux	p. 8
École, enfance, jeunesse	p. 9
Solidarité	p. 11
CCSG	p. 12
Environnement	p. 14
Culture, loisirs	p. 15



Directeur de la publication :
Loïc Raoult



Rédaction :
Anne Le Tilly

Crédit photo :
Sébastien AMAR

Bulletin d'information Mairie de Plourhan www.plourhan.fr

Collaboration :

Maurice Dechambre, Gérard Guégan, Marie-Annick Guernion Batard,
Philippe Virthe, Alan Dombrie

Maquette et impression : imprimerie Jacq 02 96 78 61 61

The screenshot shows the website for the Mairie de Plourhan. At the top, there are navigation tabs: Accueil, Vivre à Plourhan, Commissions, Plan & Tourisme, Contact, and Actualités. The main content area is divided into several sections:

- Actualités:** Contains news items such as "Vide Grenier & Foire à tout le 14 juillet", "Transports scolaires : inscriptions en ligne sur coledarmor.fr", "Les Rétrovailles - 27 et 28 juillet 2013", "Carré d'Art - Cours et Stages d'Arts Plastiques pour l'été 2013", "À pieds, à cheval ou en vélo ! Plourhan au cœur des circuits randonnée de la communauté Sud Goëlo", "Conseil municipal du 5 juillet 2013", "Cap à côté, activités été 2013 au local ado !", "Le programme Cap à Côté en juillet et en août 2013 (3/11 ans)", and "Carré d'Art : ouverture des cours 2013 2014".
- Le site Internet de la ville de Plourhan:** Features a photo of a group of people participating in a running event.
- La Commune:** Lists various municipal services and information, including "Plourhan", "Le conseil municipal", "L'équipe", "Les délibérations", "Les arrêtés municipaux", "Communications-Avis", "Communiqués", and "Publications municipales".
- Plourhan Pratique:** Provides practical information for residents, such as "Services", "Transports scolaires en Côtes d'Armor", "Justice", "Démarches", "Elections", "Le Service Public 24H/24", "Mon Service Public", and "Au menu de la cantine".
- Annuaire:** Lists "Les associations", "Commerces et Entreprises", and "Les liens sur Internet".
- Syndicat des eaux:** Includes "Le SIVU de Plourhan - Lantic" and "La qualité des eaux".
- La ville de Plourhan est sur facebook:** Promotes the town's Facebook page with the URL www.plourhan.fr and a "Pourhan infos" logo.
- Vir'volt-ma-maison:** Promotes a local public service for citizens of the Pays de Saint-Brieuc, offering a unique service to accompany them from A to Z in their home renovation projects.
- La météo:** Displays a weather forecast for Plourhan, showing temperatures for the current day (20°C) and the following days (21°C, 24°C, 23°C, 20°C).
- Les commerces ambulants:** Lists "VILLE DE PLOURHAN - Annuaire -".

Associations : l'information municipale est sur www.plourhan.fr
Proposez vos annonces ou articles
à mairie@plourhan.fr

Les artisans, commerçants, entrepreneurs et représentants d'associations qui souhaitent informer sur leurs activités via le **bulletin semestriel** ou la **feuille info** bi-mensuelle peuvent le faire par mail à mairie@plourhan.fr (objet : article pour bulletin) ou sur papier à l'accueil de la mairie. La feuille info est à disposition tous les deux mois dans les commerces et à la mairie. Avec en moyenne 159 visites quotidiennes, **plourhan.fr** connaît une belle fréquentation.

Un défibrillateur est accessible 24h/24 sur la façade nord de la mairie.
Coordonnées GPS : 48°37'50" Nord et 2°52'09" Ouest.

Conciliateur de justice

Théo Le Diouren est présent à la mairie le premier lundi du mois, sur rendez-vous, de 14h à 16h, pour vous aider à régler les litiges de voisinage, de consommation, entre bailleurs et locataires, liés aux travaux et construction.

L'été, le ramassage des ordures ménagères a lieu les lundi et jeudi dans toute la commune sauf à la Ville-Neuve, le Chanet, Bel-Air et la Hautière, où les agents passent les mercredi et samedi. La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de communes. La gestion des déchets ménagers est en revanche assurée par le SMITOM de Launay-Lantic.

Eco-points

Merci de veiller à la propreté des éco-points, fréquentés par tous et entretenus par les agents des services techniques !

Déchetterie

ZA des Islandais à Étables ouverte le lundi et du mercredi au samedi, de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.
Fermée les mardi, dimanche et jours fériés.
Tél. : 02 96 70 62 80
02 96 70 65 59



Conteneur textiles

Le conteneur annoncé au printemps a été installé rue du Châtaigner. Emmaüs Action Ouest, association financée en partie par le fonds social européen, collecte les vêtements usagés. Une cinquantaine de personnes en insertion dans l'entreprise Retritex de Pontivy trient ces vêtements



afin de les recycler. Quelqu'en soit l'état, ils sont destinés soit à la revente soit à la fabrication du Métisse, un isolant utilisé dans le bâtiment.

Les textiles sont à déposer, propres, dans des sacs de 30 litres.

Transports

• Tous les vendredis matins **navette Plourhan – St-Quay-Portrieux** assurée par Proxi Trans, avec la participation financière de la commune. La prise en charge se fait vers 9h30-9h45 au domicile des personnes, sur réservation le mercredi ou la veille avant 17h au 02 96 70 67 00 ou d'une semaine sur l'autre. Arrivée à l'Office du tourisme de Saint-Quay-Portrieux à 10h. Le retour au domicile s'organise vers 11h15. Un arrêt a lieu auprès de la boulangerie La Romarine de Plourhan.
Tarif : 3 € l'aller-retour.

Tibus Plourhan-Saint-Brieuc

Ligne 9
• Aller : départ : Plourhan, 8h27 (bourg) arrivée 9h11 à St-Brieuc (gare routière)
• Retour : départ St-Brieuc 17h25 arrivée Plourhan 18h15.
Tarif : 2 € (le trajet)

Tibus : le trajet à la carte

La CAT, qui exploite le réseau de transports en commun Tibus sur la ligne 9 propose le téléchargement du pass mensuel sur le site tibus.fr.

Covoiturage en Côtes-d'Armor:

<http://ticoto.fr/>

Les horaires d'ouverture de la mairie

Lundi-mercredi-vendredi
8h30-12h00 et 14h00-17h00
Mardi-jeudi-samedi
8h30-12h00
tél : 02.96.71.94.34
fax : 02.96.71.42.92
mairie@plourhan.fr

Permanences des élus

- Philippe Virthe, adjoint à l'urbanisme sur rdv
- Maurice Dechambre, adjoint à la communication et aux associations
mercredi 10h00-12h00
- Henri Messenger, adjoint aux travaux
jeudi 10h00-12h00

- Marie-Annick Guernion Batard, première adjointe, déléguée aux affaires sociales et scolaires

vendredi 10h00-12h00

- Alan Dombrie, adjoint à l'assainissement, l'eau, les énergies et les déchets sur rdv

- Loïc Raoult, maire
samedi 10h00-12h00 et sur rendez-vous.

Conseillers délégués :

- Voirie et suivi des services techniques : Gérard Guégan

- Communication : Anne Le Tilly

Secrétariat : Valérie Labrosse, Mireille Le Gall

Secrétaire général : Erwann Hervé

Bibliothèque

Inscription gratuite.



La navette de la BCA (bibliothèque des Côtes-d'Armor) passe dans votre bibliothèque une fois par mois pour apporter les ouvrages réservés et reprendre les précédents. La navette vient à jour fixe selon un planning des passages prévu pour l'année en cours ; elle fonctionne sans interruption, excepté du 14 juillet au 15 août. Le responsable d'une tournée de navette est toujours le même, ce qui permet d'établir une certaine "connivence littéraire" avec les bénévoles.

Accueil et animation (des scolaires notamment) assurés par des bénévoles : Michelle Desbois, Béatrice Durose, Mado Guégan, Élise Lanoë, Patricia Le Bolloc'h, Marie-Thérèse Pierres.

lundi 14h00-16h30 ; mardi 14h00-17h30
samedi 10h45-12h00

Informatique, le samedi 10h00 à 12h30

Pendant les vacances scolaires : fermée les lundi et mardi, ouverte le samedi.

Le Relais Poste Commerçant, au bureau de tabac/journaux

De Laurent Pinton

Ouvert tous les jours de 7h45 à 12h30 et de 16h00 à 19h30 (fermé le mercredi après-midi).

Courriers électroniques frauduleux

La Direction Départementale des Finances Publiques des Côtes d'Armor (DDFiP) a été informée de la circulation de mails frauduleux adressés à certains contribuables par des expéditeurs utilisant l'en-tête du site "impots.gouv.fr" et la signature du ministère de l'Economie et des Finances.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) ainsi qu'un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôts.

Ces courriers sont des faux et constituent une tentative de hameçonnage ou phishing destinée à tromper les internautes et leur escroquer des sommes d'argent. Le numéro de carte bancaire n'est en effet jamais demandé pour le paiement d'un impôt ou son remboursement, ni pour compléter des coordonnées personnelles. La DDFiP des Côtes d'Armor engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages, à ne pas cliquer sur les liens qui s'y trouvent et recommande de les supprimer systématiquement.

Pour vous faciliter le paiement des impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière), la Direction Générale des Finances Publiques met à votre disposition plusieurs possibilités de paiement dématérialisé :

- **le paiement direct en ligne** sur le site www.impots.gouv.fr : une formule souple que vous pouvez choisir d'utiliser ou non à chaque échéance de paiement qui, de plus, vous donne 5 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition pour payer en ligne. Le montant sera prélevé sur votre compte bancaire 10 jours après la date limite de paiement.

- **le paiement par smartphone** : l'application "impots.gouv" téléchargeable sur Google Play ou App Store permet aux contribuables qui reçoivent un avis d'impôt comportant un flashcode de payer par smartphone en "flashant" le code imprimé sur l'avis. Comme pour le paiement direct en ligne, vous bénéficiez d'un délai de 5 jours supplémentaires et le montant est prélevé 10 jours après la date limite de paiement (Précision : pour payer par smartphone, vous devez avoir déjà effectué un paiement direct en ligne pour un impôt).

- **le prélèvement automatique à chaque échéance** : une formule simple de prélèvement qui vous permet de ne plus avoir à vous soucier de vos échéances de paiement. Le prélèvement de votre impôt est effectué automatiquement sur votre compte, 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition. Vous êtes bien entendu informé avant chaque prélèvement. Pour payer en ligne ou pour choisir le

prélèvement à l'échéance, rendez-vous directement sur impots.gouv.fr rubrique "Particuliers", sous rubrique "Espace personnel" muni de votre avis d'imposition. Vous y trouverez également toutes les informations si vous souhaitez adhérer au prélèvement mensuel (10 mensualités de janvier à octobre, prélevées le 15 de chaque mois) de vos différentes impositions pour l'année 2014. Pour tout renseignement complémentaire, vous trouverez les coordonnées du service compétent sur votre avis d'imposition.

Marché sur la place de la Victoire

- Pizzas le lundi, Cauli Pizza, de Pléguien
- Les Saveurs d'Asie reviendront en septembre, toujours le mardi à partir de 17h.
- Crêpes le mercredi à partir de 16h30, M. Prat, de Notre-Dame-de-la-Cour
- Pizzas de la boulangerie La Romarine, le vendredi soir sur commande.

Tarif photocopies

Suite à l'acquisition d'un photocopieur couleur, la photocopie couleur est à 0,60 euro. Aucune photocopie couleur ne sera délivrée gratuitement. Les photocopies et impressions gratuite, en noir et blanc, délivrées aux associations, se limiteront aux documents internes (convocation, comptes rendus de réunion, etc.).



Le Clos-de-Kerestidet en zone 30

Depuis avril, des panneaux de stop sont mis en place à Kerestidet, à l'intersection de la voie communale interne au lotissement du Clos-de-Kerestidet et de la rue des Besaces dont les utilisateurs bénéficient désormais de la priorité de passage.

L'instauration d'une zone 30 a pour objet d'assurer une meilleure sécurité des piétons, en particulier les enfants résidant dans le lotissement du Clos-de-Kerestidet.

La vitesse maximale de tous les véhicules, y compris des cyclomoteurs et des vélos, est limitée à 30 km/h. La chaussée est à sens unique (dans le sens antihoraire) pour tous les véhicules à moteur, et à double sens pour les vélos.



Circulation désormais limitée sur le chemin de Saint-Barnabé à la Ville-Quinio

Elle réduit ainsi l'usage de ce chemin au travail agricole et au seul accès des riverains. Même si cela n'interdira pas com-

plètement le passage de voitures, la circulation se fera sous la responsabilité des conducteurs en cas d'accident.

40 ans d'amitié entre Gérompont et Plourhan

Mi-mai, une trentaine de Belges sont venus fêter les 40 ans du jumelage. Plusieurs sorties, un spectacle fort apprécié de Gérard Jaffrès ont réchauffé ce week-end de l'ascension. Le chanteur est le meilleur exemple de ce lien belgo-breton puisqu'il

est natif de Bretagne et vit en Belgique... depuis 40 ans.

Membres du comité et élus se sont échangés des présents après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts ainsi que devant la stèle du jumelage.



Le Plourhannais

Pascal Liccardi reprend le bar de Patricia et Franck Bailleul samedi 20 juillet.

Ouverture 7/7 j. de 7h30 à 1h00. Pascal, 20 ans de restauration, dont quelques belles années à La Bateillère à Binic, comme chef cuisinier, proposera bientôt un menu ouvrier et des plats à emporter.



Kergallo bientôt en zone 50

Les panneaux seront prochainement mis en place.



Recrutement de deux agents en CAE (contrat "emploi d'avenir")

Ce contrat aidé, d'une durée de 12 à 36 mois, a pour vocation de former la personne afin de lui assurer une qualification plus élevée qui lui permette de réaliser son projet professionnel.

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans reconnus travailleurs handicapés) sans emploi au moment de la signature du contrat : soit sans diplôme (obtenu), soit titulaires d'un BEP ou d'un CAP, et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, et totalisant une durée de six mois au moins de recherche d'emploi au cours des douze derniers mois.

Ces deux agent répondront à deux besoins :

service scolaire / animation

Afin d'anticiper la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, il est intéressant de procéder à un recrutement d'une personne en contrat emploi d'avenir avec une fibre animation qui pourra intervenir sur le temps périscolaire. Un co-encadrement avec Cap à Cité est à imaginer. La période jusqu'en septembre 2014 permettra à la personne de se former et de remplacer des agents titulaires qui se formeront pour accroître leurs compétences en animation.

services techniques

Certaines missions des services techniques sont difficilement remplies selon la charge de travail du moment. Cet emploi renforcerait notre équipe technique et permettrait à un jeune de se forger une première expérience en collectivité. Les formations pourraient porter sur les espaces verts et la conduite d'engins. Ces emplois sont financés à 75 % par le Gouvernement.

ERDF va implanter trois nouveaux transformateurs sur le domaine communal

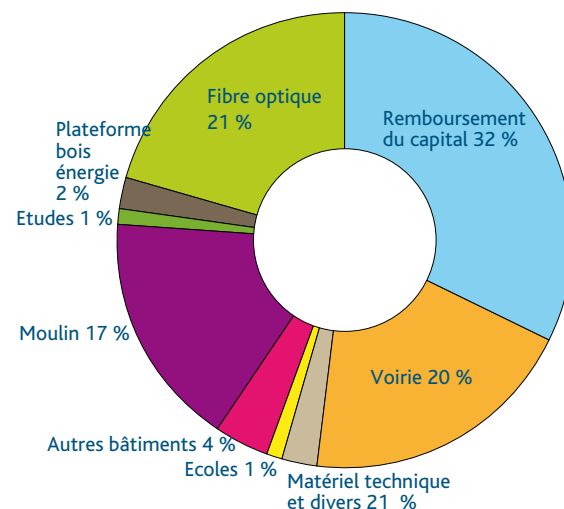
Ils seront situés rue du Châtaignier, sur le chemin menant à la saulaie (en remplacement de la tour actuelle), sur la voie entre la route de Saint-Quay et la route de Saint-Barnabé.

Les dépenses et recettes de fonctionnement en 2012

Dépenses de fonctionnement	euros	Recettes de fonctionnement	euros
Achats, fournitures	154 196	Atténuation de charges	34 775
Services extérieurs	90 161	Produits des services du domaine	84 363
Autres services extérieurs	40 058	Travaux en régie	5 556
Impôts et taxes	6 163	Impôts et taxes	622 723
Charges de personnel	502 415	Dotations et participations	486 097
Autres charges de gestion courante	145 495	Autres produits de gestion	48 219
Charges financières	102 581	Produits financiers	9
Atténuation de produit	10 687	Produits exceptionnels	1 312
Charges exceptionnelles	2 389	Excédent antérieur	64 429
Dépenses de fonctionnement	1 054 145	Recettes de fonctionnement	1 347 483
Excédent de fonctionnement 2012	293 338		

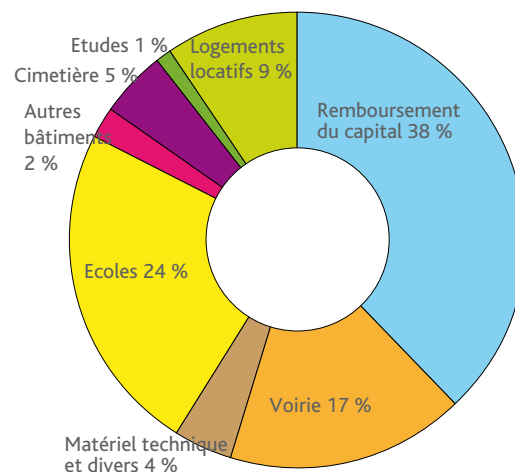
Les investissements en 2012

En euros	dépenses	recettes
Ensemble des opérations inscrites au budget 2012	650 145	291 414
Opérations financières(1)	140 882	252 680
Remboursement du capital	165 100	
Voirie	99 670	
Matériel technique et divers	12 329	
Ecole	6 334	719
autres bâtiments communaux (entretien)	20 019	1 351
Moulin 2 ^e tranche	84 707	36 664
Etudes accessibilité	5 709	
Plateforme bois énergie	10 927	
Fibre optique, pose de fourreaux	104 468	
Total des nouveaux investissements 2012	344 163	



Les investissements prévus en 2013

En euros	dépenses	recettes
Ensembles des opérations inscrites au budget 2013	809 581	623 707
Opérations financières(1)	369 931	516 675
Remboursement du capital	167 000	
Programme de voirie et de signalétique	73 750	
Matériel technique et divers	19 040	
Ecole amélioration thermique	103 400	49 200
Autres bâtiments communaux (entretien)	10 500	
Cimetière, (toilettes)	20 000	
Etudes Accessibilité (suite)	4 960	9 832
Réseaux logements locatifs	41 000	48 000
Total des nouveaux investissements 2013	272 650	



Les prévisions de dépenses et recettes de fonctionnement 2013

Dépenses de fonctionnement	euros	Recettes de fonctionnement	euros
Achats, fournitures	150 182	Atténuation de charges	10 000
Services extérieurs	86 600	Produits des services du domaine	88 800
Autres services extérieurs	46 700	Transferts entre sections	10 000
Impôts et taxes	6 300	Impôts et taxes	596 244
Charges de personnel	490 700	Dotations et participations	485 402
Autres charges de gestion courante	154 899	Autres produits de gestion	50 000
Charges financières	102 000	Produits financiers	
Atténuation de produit	10 687	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	1 000	Excédent antérieur	
Dépenses de fonctionnement	1 049 068	Recettes de fonctionnement	1 240 446
Excédent de fonctionnement 2013	191 378		

(1) Opérations financières : ensemble des opérations (hors emprunt) liées au déficit antérieur, à l'affectation du résultat et aux subventions en reste à réaliser des années antérieures.



Philippe Virthe,
adjoint
à l'Urbanisme

Les documents finaux du projet de SAGE* élaboré depuis 2006 sont désormais disponibles. Le SAGE* a pour objectif d'améliorer et de préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Il aura une portée juridique importante sur le SCOT* et les PLU* mais également sur les programmes (eau, assainissement, environnement) des communes.

Toute destruction de zone humide, création de nouveaux plans d'eau ou de nouveaux drainages seront par exemple interdits.

Lotissement le Clos-du-Champ-de-Foire

Un lotissement privé est en projet route de Saint-Sauveur.

Il comprendrait 39 lots d'une surface variant de 379 m² à 965 m². 20 % seront réservés à de l'habitat social tel que le prévoit le Plan Local de l'Habitat.

Ce projet a été travaillé en concertation avec la Commune et le CAUE. Il répond aux obligations de densification demandées par le SCOT. Les lots comprendront des obligations quant à l'accroche du bâtiment d'un côté de la parcelle ainsi que le respect d'une certaine volumétrie afin de ne pas nuire à l'ensoleillement de la parcelle voisine. En amont du dépôt de permis de construire, les pétitionnaires devront rencontrer le CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes-d'Armor).

Construire et vivre à Plourhan Terrains à bâtir

Le Clos-du-Champ-de-Foire, entre la route de Saint-Sauveur et la rue du Châtaigner, plusieurs lots de 379 à 965 m² ;

La Ville-Neuve : deux terrains de 1 228 m² et 1 370 m² ;

La Bourdonnière, un terrain de 1 300 m² ;
Le Clos-de-la-Jasnière, Kérestidet : quatre lots de 510 à 1 623 m² ;

Kergalio, trois terrains : 870 m², 909 m² et 2 700 m² ;

Le Carrefour : deux terrains de 900 m² et 740 m² (viabilisé / assainissement collectif)

(vendeurs individuels et promoteurs privés)

Actualisation sur plourhan.fr – La commune
- Communiqués

*SAGE :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

*SCOT :

Schéma de Cohérence Territoriale

*PLU :

Plan Local d'Urbanisme

Eau



Alan Dombrie
adjoint à l'eau,
l'assainissement
et les déchets

Rapport sur l'assainissement 2012

Le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service d'assainissement permet de faire le point sur les engagements programmés au début de ce mandat : tous ont été réalisés. L'environnement va y gagner car de 80% à 90% des « points noirs » d'assainissement individuel ont trouvé une solution cohérente. L'ensemble des acteurs du projet ont eu à cœur de maintenir et même d'améliorer la qualité des voiries dans les secteurs desservis.

Le fonctionnement de la nouvelle station donne satisfaction et aucun rejet au milieu n'est effectué, la station n'étant pas à sa capacité nominale.

La desserte des villages est achevée.

La DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) a rédigé un projet de rapport avec l'aide des services municipaux. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers sur le prix et la qualité de l'eau ; il est consultable à la mairie. Ces informations sont également obligatoirement fournies avec la facture d'eau, et sont par ailleurs visibles sur le site du ministère de la Santé <http://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/rechercherResultatQualite.do>

Alan Dombrie

12 juillet : inauguration du réseau d'assainissement

Pierre Soubelet, Préfet du département, et Sylvie Detoc, directrice de la délégation Armor-Finistère de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ont inauguré les travaux du réseau d'assainissement.

Cette inauguration clôture un programme de travaux ambitieux entamé en 2009, avec la réhabilitation et l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées. D'une longueur de 8 km, ce nouveau réseau permet le raccordement de plus de 200 pavillons supplémentaires à Plourhan et d'une cinquantaine du quartier de la Froideville à Tréveneuc.

En ajoutant les travaux réalisés en 2010 à la Ville-Morel (52 raccordements), l'ensemble du plan de zonage en assainissement collectif est achevé.

En répondant aux enjeux identifiés dans ce plan (permettre l'accueil de population nouvelle, se conformer à la réglementation en matière de rejet en milieu naturel), la commune de Plourhan aura aussi participé à l'effort collectif de reconquête de la qualité

de l'eau dans un bassin contentieux algues vertes.

Sur le plan financier cette opération a coûté 1.3M€, financée à hauteur de 30 % par l'Agence de l'eau et 30 % par l'Etat à travers la Dotation de Solidarité Rurale.

Autotal'ensemble de l'investissement assainissement 2009/2013 se monte à près de 2.5M€ et, déduction faite des subventions et participations, pèse 1M€ sur le budget assainissement.

Loïc Raoult





Henri Messenger,
adjoint aux Travaux



Gérard Guégan,
conseiller délégué
à la Voirie
et au suivi
des services techniques

Travaux de rénovation à l'école Lucie-Aubrac

Un programme de travaux pour un montant de 82 000 € HT est entamé cet été : la rénovation de la toiture et l'achat d'une classe mobile pourront être subventionnés par le Contrat de territoire à hauteur de 60 %.

Un ensemble de modules Algéco a été acheté à la Commune d'Étables-sur-Mer pour un montant de 20 000 € HT ; le démontage, le transport et le reconditionnement de cette classe pour un montant de 8

820 € HT par l'entreprise Mim ; la rénovation de la toiture par l'entreprise Allanou pour un montant de 12 891 € HT ; l'installation d'un régulateur de chauffage, de nouveaux radiateurs, d'une protection du tableau électrique, d'un interphone, d'une sonnerie de fin de classe et d'un bloc ventilation pour un montant estimé à 38 000 € HT ; l'isolation des combles pour un montant estimé à 2 000 € HT.



Effacement des réseaux rue du Châtaignier

L'effacement des réseaux basse tension présenté par le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes-d'Armor est estimé à 19 500 € TTC pour l'aménagement de l'éclairage public de la tranche entre la rue du Parc et la rue du Fresna. Le SDE, à qui la Commune a transféré la compétence de base "électricité", assure la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique pour un montant de 9 750 € TTC et France Télécom facturera 800 euros HT (18 % du montant du câblage estimé pour la tranche ferme).

Sécurisation de points d'arrêt de transport scolaire

Plusieurs points d'arrêt de transport scolaire ont été sécurisés. : un abri bus a été posé au point d'arrêt de Buhen ; un nouveau point d'arrêt comprenant une aire de stationnement pour le car et un abri bus a été aménagé au giratoire du carrefour en direction de Saint-Quay-Portrieux.

Un abri-bus va être posé à la Ville-Neuve, près du lavoir.

Rappelons qu'une partie des amendes de police que nous réglons lors d'infraction au Code de la route bénéficie au financement de ce type de travaux de sécurisation des voies.



Entretien des bords de route

Comme chaque année, de juin à juillet, les services techniques passent l'épaveuse sur les bords de routes communales afin de garantir la visibilité et, donc, la sécurité. La machine passe deux fois l'an sur les talus et une fois l'an sur les "banquettes".



Fête communale

Les agents des services techniques ont effectué le raccordement du bloc sanitaire de la Communauté de communes (derrière le stade).





Marie-Annick
Guernion-Batard,
adjointe aux Affaires
sociales et scolaires

L'arbre de vie



Samedi 25 mai 2013, Étienne Huck, potier au Légué, a pris l'empreinte, pour la dixième et dernière année, de tout petits pieds dodus et menottes potelées. Les grandes sœurs et les grands frères peuvent désormais chercher, et trouver avec un peu d'aide, leur propre feuille sur l'arbre que l'artiste a installé dans l'entrée du pôle périscolaire au printemps 2012. Chaque branche représente une année ; chaque enfant y a son empreinte, son prénom et sa date de naissance.

Transports scolaires

Inscriptions en ligne sur cotesdarmor.fr
En quelques clics, inscrivez ou réinscrivez vos enfants aux transports scolaires du Conseil général. Le service en ligne est accessible à tout moment, du 1^{er} mai au 31 juillet. Sachez que la participation annuelle demandée aux familles pour la rentrée 2013 est de 110 €. Toutefois, il existe des tarifs dégressifs à partir du 3^e enfant, et la gratuité à partir du 4^e enfant.
Pour inscrire ou ré-inscrire votre ou vos enfants : cotesdarmor.fr/e-services

Inscription dans les écoles

Lucie-Aubrac :

Passage obligatoire par la mairie pour l'inscription à partir de deux ans accomplis (pas de pré-inscription).

Sacré-Cœur :

Inscription directe auprès du directeur. Le petit doit être propre pour entrer dans l'un ou l'autre établissement.

Inscription aux services périscolaires

Elle est totalement indépendante de l'inscription scolaire ! Si la fréquentation de la cantine ou de la garderie n'est pas permanente (à l'année), il est plus que souhaitable d'inscrire son enfant à la quinzaine car l'encadrement est évidemment organisé en fonction du nombre d'enfants présents.

À la cantine, les enfants qui ont un PAI (Projet d'accueil individualisé), qui ont des intolérances alimentaires par exemple, doivent fournir un certificat médical. Le PAI doit être renouvelé chaque année dès la rentrée de septembre.

Le menu, conçu par Frédéric Bréant et Marie-Claire, accompagnés d'une diététicienne, est consultable en permanence sur Plourhan.fr et est annoncé pour 6, 7 ou 8 semaines (période entre deux petites vacances). Ceux de la rentrée sont déjà en ligne ! L'inscription à la cantine ou à la garderie est aussi possible sur le site (dans "Contact").

Horaires de classe

Changement d'horaires à Lucie-Aubrac : 8h45-11h45 ; 13h30-16h30. La matinée commencera et finira donc 15 minutes plus tard qu'en 2012-2013.

Sacré-Cœur : 8h45-12h ; 13h30-16h30

Garderie

7h30-8h35 ; fin : 18h45

Mission locale

Mme Le Buhan rencontre les 16-25 ans le dernier jeudi après-midi du mois à la mairie de Plourhan.

Sur rendez-vous :

02.96.68.15.68

(Mission locale de Saint-Brieuc)

Le relais

parents assistants maternels

Le relais propose des espaces jeux pour les petits, une activité respectant le rythme de l'enfant accompagnés de son parent ou assistant maternel.

D'autres activités sont proposées dans les différentes communes de la Communauté de communes Sud-Goëlo : à Plourhan, dans les locaux de la garderie périscolaire, de 10 h 00 à 11 h 30 ; sans réservation ; activités gratuites ; pour tous les âges ; planning disponible à la mairie, au RPAM Sud-Goëlo ou sur le site www.potesetpotiron.fr

Renseignements :

Geneviève Poyard Goujon

RPAM, Communauté de communes Sud-Goëlo

Rue Pierre de Coubertin

22520 Binic

rpam@sudgoelo.fr

Tél. : 02 96 69 27 07

06 87 35 69 15



Le réflexe recensement à l'âge de 16 ans

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Des informations complémentaires sont aussi disponibles sur le site du ministère de la Défense en cliquant sur le lien : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>.

Réforme des rythmes scolaires



La réforme des rythmes scolaires part du constat que les apprentissages des élèves, organisés en semaines de quatre jours, imposent des journées trop longues, source de fatigue et de difficultés dans les apprentissages.

Les objectifs sont de raccourcir le temps d'enseignement journalier et de développer des Projets Éducatifs Territoriaux.

Les nouveaux rythmes

- La semaine :
 - 24 heures d'enseignements
 - 4,5 jours
 - Un temps éducatif d'activités périscolaires
- La journée :
 - 5h30 maximum avec demi-journées de 3h30 maximum
 - Pause méridienne d'au moins 1h30
 - Prise en charge souhaitable au moins jusqu'à 16h30
 - Un temps éducatif hors temps scolaire
- L'aide personnalisée est remplacée par des activités pédagogiques complémentaires

Cette réforme a des conséquences sur l'organisation des services communaux et des incidences financières très importantes. Afin de réfléchir à sa mise en place, des élus se sont rendus à plusieurs réunions d'information à l'initiative du

centre de gestion (le 17 décembre), de l'Inspection académique (le 27 janvier), de la Communauté de communes (les 12 et 26 février). Par ailleurs, un comité de pilotage composé des représentants enseignants et parents des deux écoles, de personnels communaux et d'élus a été réuni quatre fois les 11 et 22 février et 11 et 14 mars. À l'issue de la première réunion, un sondage a été réalisé auprès de l'ensemble des parents d'élèves qui met en avant le souhait d'une mise en application à la rentrée 2014. La seconde réunion a permis à Cap à Cité de présenter des hypothèses d'organisation du Temps Éducatif Municipal.

Une réunion publique de présentation de l'application envisagée de cette réforme à Plourhan s'est déroulée le 26 mars.

Afin de s'assurer que l'organisation soit tout à fait efficace, le conseil municipal, suite au travail de concertation mené au sein du comité de pilotage, au sondage réalisé auprès des parents et enseignants et à la réunion publique qui s'en est suivi, convaincu de l'intérêt de cette réforme pour l'enfant, a majoritairement opté pour un engagement en 2014 car il s'agit de prendre en charge 250 enfants tous les jours.

Nous avons la chance de bénéficier d'un partenariat avec Cap à Cité, dont les qualités humaines et professionnelles des intervenants sont reconnues. Cependant, une année supplémentaire permettra à l'association de professionnaliser



son fonctionnement. Les rencontres reprendront donc à la rentrée à un rythme soutenu. Pour les parents, ce report en 2014 permettra aux parents d'élèves de s'organiser d'un point de vue professionnel et familial.

Aucune obligation de mettre en place cette réforme ne pèse sur les écoles privées et que les communes n'ont aucune obligation de les prendre en compte. Cependant le choix est fait à Plourhan de prendre en compte globalement tous les enfants quelle que soit leur école.



Réunion publique de présentation de l'application de la réforme du 26 mars.

Résidence pour personnes âgées de la Salle-Franche

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître à la mairie.

L'Aide pour une complémentaire santé (ACS)

La garantie de tarifs sans dépassement

Délivrée sur demande aux personnes dont les ressources sont modestes, l'aide pour une complémentaire santé (ACS) est d'abord un chèque de réduction pour faciliter l'adhésion à une complémentaire santé de son choix. Mais pas seulement ! L'ACS comprend d'autres droits importants, notamment la garantie de ne pas avoir à payer de dépassement d'honoraires, quel que soit le médecin consulté, sur présentation de l'attestation de droit à l'ACS (reçue par courrier).

L'attestation de droits à l'ACS permet aussi de ne pas faire l'avance de la part des honoraires du médecin prise en charge par l'Assurance maladie, c'est le tiers payant social. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de l'ACS, faites le calcul sur ameli.fr : avec le simulateur de droits, vous pouvez savoir si vos revenus vous permettent d'en bénéficier. Vous souhaitez vous renseigner sur l'ACS et les conditions d'attribution ? Des conseillers dédiés vous répondent au 0811.365.364 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Tarifs réduits sur l'énergie

Avec l'ACS, vous pouvez obtenir des réductions sur le gaz ou l'électricité. Sans démarche supplémentaire : vos coordonnées sont envoyées aux fournisseurs d'énergie.

Défibrillateur

Mercredi 3 juillet, Olivier Crearch, sapeur-pompier du Sud-Goëlo, a formé des représentants du Comité des fêtes, de Plourh'anim et des services techniques. Environ vingt personnes par jour font un arrêt cardiaque dans un lieu public ou sur leur lieu de travail. Quelques gestes simples peuvent sauver.

Trois phases sont à respecter après avoir évalué l'état d'arrêt cardiaque, c'est-à-dire l'inconscience et l'absence de respiration :

- prévenir les secours afin d'obtenir des moyens médicalisés (on se présente, on précise où est la personne à secourir puis dans son état)
- pratiquer un massage cardiaque
- utiliser le défibrillateur

L'usage de l'appareil est simple à condition de bien suivre les instructions, qui sont écrites et vocales.

Les agents du pôle périscolaire seront formés en septembre ; cela complétera leur formation aux premiers secours.



Attaque cérébrale, un quatrième indicateur : la langue

Attaque cérébrale : rappelez-vous des trois premières lettres du mot : STROKE (qui veut dire attaque en anglais) : S.T.R.

Si une personne victime d'une attaque cérébrale est prise en charge dans les trois heures, elle peut être sauvée.

Sachez retenir ces trois étapes : S.T.R.

Chacun peut reconnaître une attaque cérébrale en faisant trois demandes simples :

S (smile) : sourire.

T (Talk) : parler, dire une phrase simple et cohérente (par exemple : il fait beau aujourd'hui)

R (raise both arms) : lever les deux bras.

Nouveau : demandez à la personne de tirer la langue. Si la langue est croche, si elle va plus d'un côté que de l'autre, c'est aussi une indication d'une attaque cérébrale.

Si la personne a des difficultés à exécuter l'une ou l'autre de ces tâches, appelez immédiatement le 112 et décrivez les symptômes à votre interlocuteur.

CLIC

Centres de Liaison et d'Information et de Coordination gérontologique

• CLIC Saint-Brieuc Terres et Mer
9, rue de Robien
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 77 68 68
Courriel : clic-stbc-terresetmer@cg22.fr

PACT ARIM

(Adaptation du logement)

51, rue de Gouédic à Saint-Brieuc.
Tél. : 02 96 62 22 00
N° de fax. : 02 96 61 84 50

3977

le numéro national contre la maltraitance des personnes âgées ou handicapées :
Victimes ou témoins : Appelez le 3977

CIAS

Centre intercommunal d'action sociale, Étables-sur-Mer

Vous avez un besoin, qui appeler ?

Aide à domicile pour l'entretien, l'aide à la cuisine, à la toilette des personnes âgées ou sortant d'hospitalisation).

Service de soins : neuf aide-soignants pour la toilette sous l'autorité de l'infirmière coordinatrice et sur prescription médicale, pour maximum deux fois par jour, éventuellement conjointement à des infirmiers libéraux. L'infirmière coordinatrice fait les entrées et les tournées, les problèmes ou difficultés, le matériel et les aménagements à apporter au logement pour favoriser les déplacements dans l'espace de vie. Tél. : 02 22 66 71 45.

cias@sudgoelo.fr

www.sud-goelo.fr

CAF

L'accueil du public est limité aux matinées durant tout l'été afin que les agents puissent traiter les dossiers en retard avant la rentrée. Il est toutefois toujours possible de réaliser les démarches, depuis son domicile, grâce au site internet (www.caf.fr).

Caisse d'allocations familiales, avenue des Plaines-Villes, à Ploufragan (près de l'ancien aérodrome). Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30.

Projet de territoire du Sud-Goëlo



Une réunion publique s'est tenue au palais des congrès de Saint-Quay-Portrieux, mercredi 26 juin, animée par Stanislas Du Guerny, journaliste, éditeur de la *Lettre économique de Bretagne* et correspondant du quotidien économique *Les Échos*.

À l'instar de la réunion organisée en février 2009 pour présenter le projet de territoire élaboré par le conseil communautaire nouvellement élu, il apparaissait nécessaire, quatre ans plus tard, d'en présenter l'état d'avancement. Ce projet était alors bâti d'une part sur un diagnostic socio-économique partagé du territoire, d'autre part sur des enjeux identifiés collectivement pour son développement et sur ses forces et ses faiblesses, en définissant la plus-value que représente la Communauté de communes et, enfin, sur les solutions financières et fiscales pertinentes.

Ce projet était centré sur trois thèmes principaux :

- L'attractivité économique et résidentielle
- le développement de l'offre de service à la population
- la préservation des espaces sensibles

Ceci en portant des projets d'intérêt communautaires ou en coordonnant, voire mutualisant, les moyens de nos communes pour optimiser les services rendus et accroître leur efficacité.

Le projet 2009 fut alors élaboré selon trois axes avec, pour chacun et de façon transversale, la prise en compte de la dimension développement durable :

1. Le développement économique
2. Les services à la population
3. L'urbanisme et l'habitat

Certaines de ces actions ont été réalisées ; pour d'autres, la mise en œuvre est actuellement en cours. Certaines enfin ne sont pas lancées ou ont été abandonnées car un projet, comme son nom l'indique, est un savant mélange d'envie et de volonté de composer avec les connaissances, les besoins, les moyens et les règlements du moment.

Il est évident qu'un projet est vivant et qu'il ne peut faire abstraction de l'environnement économique, social, réglementaire dans lequel il se construit.

La période que nous vivons, particulièrement mouvementée sur le plan social, économique et financier, explique les évolutions du projet territorial du Sud-Goëlo.

Pour autant, et avec le constant souci de conserver un territoire dynamique et attractif, sans accroître la pression fiscale mais en gardant les capacités budgétaires de notre collectivité, les représentants des six communes ont concrétisé une très grande partie de leurs ambitions de 2009. En voici quelques exemples :

1. Le développement territorial : l'aménagement des parcs d'activités, Kertugal et Devant-de-la-Lande ; le développement d'un réseau avec les entreprises locales et un nouveau partenariat avec les chambres consulaires ; le guide "Sortir en Sud-Goëlo", la signalétique touristique harmonisée ; l'information et la communication communautaires dans les lettres et magazines, le site Internet ; Le Documédia qui permet une visite du territoire à 360 (www.sudgoelo.fr) ; les nouvelles technologies avec Bretagne Très Haut Débit.

2. La qualité de vie : pour un service public plus simple et cohérent, la compétence production et distribution d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2013 ; le plan de gestion sur vingt ans des forêts ; le plan de gestion du bocage ; les sentiers de randonnée pédestre ; le contrat de restauration et d'entretien des rivières en partenariat avec le SMEGA (Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat) ; l'énergie avec la chaufferie bois à la piscine Goëlys, Virvol't ma maison (l'Agence Locale de l'Energie a permis au Pays de Saint-Brieuc d'être un territoire test pour la réalisation d'économies d'énergie) ; la collecte des ordures ménagères avec l'acquisition d'une nouvelle benne en maintenant le taux de la taxe d'enlèvement ; les secours dans un projet global de service départemental d'incendie et de secours en développant la base de Binic et en réhabilitant le centre de Saint-Quay-Portrieux.

3. La solidarité avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) pour l'aide et le maintien à domicile, une équipe spécialisée Alzheimer et la plateforme de répit Escapade pour les aidants ; le développement culturel, projet pédagogique de photographie dans les écoles, subvention aux associations et manifestations culturelles ; Potes & Potiron et l'accompagnement des familles et assistants maternels, l'extension de la structure.

4. Les activités :

- l'espace aquatique Goëlys ;
- l'opération hygiène, l'aquabike ;
- la station VTT avec la communauté de communes Lanvollon-Plouha ;
- le pôle nautique Sud-Goëlo, nouvelles structures à Binic et Saint-Quay, réhabilitation du parc nautique, création de points de location sur les plages ;
- le golf des Ajoncs-d'Or, construction d'un nouveau club-house ;
- la piste de roller prochainement construite à Étables (un anneau de vitesse à ciel ouvert) ;
- le forum des associations sportives (à Plourhan le 7 septembre) ;
- la rénovation de la salle de sports du lycée de la Closerie courant 2013.

Expo photo

Cette année, la deuxième consécutive, le thème de la recherche était "Attention nature". Les écoliers de la CCSG (une classe par école) ont à nouveau travaillé avec le photographe Philippe Énard. Le résultat, vraiment intéressant et beau, est imprimé sur de grandes bâches blanches. En extérieur, sous le vent et le ciel changeant, le résultat n'en était que plus émouvant. À l'issue de l'exposition itinérante dans les six communes du Sud-Goëlo, chaque école a récupéré son panneau.





Efficacité et sobriété énergétique

Réduisez votre facture d'électricité et améliorez votre confort. Dans le cadre du pacte électrique breton, Vir'Volt-ma-maison est un dispositif local public, au service des citoyens du territoire du Pays de Saint-Brieuc. C'est un guichet unique pour accompagner, de A à Z, les propriétaires de maison chauffée à l'électricité dans leur projet de rénovation thermique.

Nous vous invitons à contacter l'Agence Locale de l'Energie du Pays de Saint-Brieuc au 02 96 52 56 56, chargée de la mise en œuvre de Vir'Volt-ma-maison auprès des particuliers. Vous serez conseillé par un interlocuteur unique, gratuitement et en toute objectivité.

Contrairement au démarchage commercial par téléphone de sociétés se prévalant

de "partenariat" avec EDF (partenariat qu'elles ont payé mais qui ne signifie en rien qu'elles sont mandatées par EDF !), il n'y a ici aucune démarche de vente mais bien du conseil avisé.

www.virvolt-ma-maison.fr

IMPORTANT : contactez votre conseiller Vir'Volt-ma-maison avant de commencer vos travaux, pour bénéficier du dispositif !

Agence locale de l'énergie de Saint-Brieuc

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les permis de construire sont soumis à une nouvelle réglementation thermique : la RT 2012. Mais, qu'est-ce qui change ?

Cette nouvelle réglementation s'appuie en partie sur les principes de construction des maisons BBC (Bâtiment Basse Consommation). En pratique, de nouveaux éléments sont pris en compte et vérifiés par une étude thermique (qui doit être jointe à la demande de permis). Cette étude est réalisée par un bureau d'étude thermique et comprend plusieurs critères. Le premier est la conception (orientation du bâtiment, compacité...) et le niveau d'isolation. Ce coefficient s'appelle le Bbio (besoins bioclimatiques). Le second

critère correspond à la consommation d'énergie nécessaire pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, le refroidissement, les auxiliaires (ventilation...) et l'éclairage. C'est le Cep. En Bretagne, ce Cep ne doit pas dépasser 55kWh/m².an pour une maison de 120m². Enfin, l'indice Tic (température intérieure de confort) caractérise le confort d'été (pour éviter les surchauffes l'été). La bonne mise en œuvre des matériaux doit être validée par la réalisation d'un test d'étanchéité à l'air. Pour finir, une partie des besoins énergétiques doit être couverte par une énergie renouvelable.

Si vous avez un projet de construction, le conseiller Info-Énergie est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions de

manière objective et gratuite. Pour aller plus loin, consulter la lettre des Espaces Info-Energie Bretons qui consacre un dossier à cette nouvelle réglementation thermique.

Agence Locale de l'Énergie

14 bis, rue de Gouédic

22 000 Saint-Brieuc

Tél : 02 96 52 15 70

courriel : contact@ale-saint-brieuc.org

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Permanence téléphonique du conseiller info énergie au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

Bon voisinage

La période estivale se prête aux fêtes joyeuses et parfois très bruyantes. Cependant, tout le monde n'est pas en vacances et le simple fait de prévenir le voisinage avant une soirée entre amis suffit la plupart du temps à éviter la discorde

Horaires de tonte et usage de tout outil bruyant

Pensez à vos voisins...

ils penseront à vous !

Il est rappelé que selon l'arrêté préfectoral du 27 janvier 1990, la tonte des pelouses et tous les travaux de jardinage et bricolage susceptibles de créer une gêne sonore pour les voisins ne sont autorisés que dans des créneaux horaires précis.

Jours ouvrables :

8h30 – 12h / 13h30 – 19h

Samedis : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanches et jours fériés : 10h – 12h



Débroussaillage écologique à la lagune



Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts en plein air (même dans un brûleur) est interdit toute l'année depuis novembre 2011 pour les particuliers, les professionnels, les organismes publics. Les déchets verts doivent donc être apportés à la déchetterie.

Espace public

Les trottoirs ne sont pas des emplacements de parking... les véhicules mal garés obligent les passants à descendre sur la chaussée, ce qui est désagréable voire dangereux, en particulier avec poussette ou en fauteuil.



Maurice Dechambre,
adjoint
à la Culture
et à la Communication



Grand soleil pour le vide-greniers de Plourh'anim dimanche 14 juillet

La Flèche d'Armor



L'ambiance festive des 23 et 24 mars.

Après de longues heures de démarches administratives, de programmation du matériel nécessaire, de recherche d'hébergement des coureurs, de sécurisation du circuit, de discussion avec les fournisseurs et les partenaires, c'est le jour J.

Samedi 23 mars, 17h30 : les coureurs et techniciens sont accueillis au centre ANAS de Tréveneuc. Un tableau réalisé par le service d'accueil permet de diriger

les équipes vers les chambres et la restauration. **19h30** : à la salle des fêtes, huit personnes ont dressé les tables et le buffet pour quatre-vingt convives. **22h30**: l'animation musicale donne le ton et crée l'ambiance. **0h30** : les invités quittent la salle. Les bénévoles préparent la salle pour le lendemain midi.

Dimanche 25, 6h30 : les barrières sont alignées le long de la ligne d'arrivée. L'accueil des quarante bénévoles chargés de la sécurité des carrefours se prépare à la salle des associations, avec café et gâteaux, dans la bonne humeur. **8h30** : tout le monde est à son poste ; le premier coureur, parti de Plouha, accompagné d'un motard, roule vers Plourhan. **11h30** : le dernier cycliste franchit la ligne d'arrivée, étape parfaitement réussie, sans incident.

12h : près de deux cents personnes se retrouvent à la salle des fêtes. Le président

de la Flèche remercie les coureurs, la municipalité, les organisateurs, les services techniques, la sécurité et tous les bénévoles. **12h15** : l'apéritif est servi, suivi du buffet. **13h45** : la salle se vide précipitamment, chacun rejoint la ligne de départ. **14h** : le coup de sifflet lance les 130 coureurs en direction de Plestin-les-Grèves ; une dizaine de bénévoles s'organisent pour la remise en ordre de la salle des fêtes ; d'autres remettent les barrières de sécurité. **17h30** : après un bon moment de convivialité, les bénévoles se donnent rendez-vous en 2014, souhaitant retrouver la même ambiance, le même enthousiasme, la même organisation. Au même instant, le vainqueur, Fabrice Seigneur, franchissait la ligne d'arrivée à Plestin.

Guy Philippe,
trésorier de la Flèche d'Armor

Guignol

Dans le cadre de Marionnet'lc, mi-avril, les petits ont eux aussi eu droit à 40 minutes de spectacle devant le moulin de Merlet avec ces belles marionnettes à gaine du Petit Théâtre de Nicolas. Revendicateur, narquois, malicieux et blagueur, Guignol distribue des volées de coups de bâton pour amuser les enfants et faire régner la justice.



Bourse aux plantes

Un joli succès, ce 1er mai pour cette édition organisée par Plourh'anim, avec un bien joli et poétique concours de vélos fleuris. Tous les participants ont eu droit à une récompense pour leurs efforts et leur enthousiasme. On a pu y trouver plantes communes ou plus rares, voire de variétés anciennes.



Théâtre

"Face à Face" de Francis Joffo par la Troupe d'Yvias, programmé par l'APE mi-avril.

Trop peu de spectateurs, hélas, lors de cette soirée et de cet après-midi fort divertissants pourtant. Un vaudeville virevoltant interprété par de très bons comédiens. Il est vrai que la troupe avait joué cette pièce un peu partout, leurs fidèles amateurs les avaient sans doute déjà applaudis. Ceux qui avaient fait le déplacement ont en tout cas passé un excellent moment. Rendez-vous l'année prochaine ?



Journées des moulins et du patrimoine meulier

Samedi et dimanche 18 et 19 mai, malgré le temps, les visiteurs sont venus admirer le moulin de Merlet et assister à la transformation du grain en farine, grâce à Gilles Morio, artisan et artiste passionné qui a redonné vie aux ailes et à toute la

mécanique du moulin.

Dimanche 22 juin, le soleil pointait enfin son nez et de très nombreux curieux, locaux et touristes, ont pu à nouveau visiter le monument et apprécier en particulier son authenticité.



Uide-greniers de l'APE

Dimanche 19 mai, gros succès... le matin ! car la pluie qui tombait dru en tout début d'après-midi a fait plier bagage à la plupart des exposants et aux promeneurs.



Boum

Chaque année, l'APE organise des boums dont les bénéficiaires vont en grande partie dans l'achat de matériel pour aider les enfants en situation de handicap (un ordinateur dernièrement). Vendredi 28 juin, la dernière boum de l'année a réuni une centaine de filles et garçons. Vivement la prochaine cet automne !



Week-end rando

Au cours du week-end de randonnées des 8 et 9 juin, Plourh'randos a accueilli 200 VTTistes sur trois circuits de 30, 40 et 50 km, 80 marcheurs sur 3 circuits de 9, 15 et 21 km et cinquante-cinq cavaliers et attelages sur les deux circuits de 30 km le samedi et le dimanche.

Le samedi, les cavaliers ont entrecoupé leur balade d'un pique-nique campagnard et, le dimanche midi, c'est l'ensemble des randonneurs qui étaient invités à participer au repas organisé à la salle des fêtes. Toutes les randos se sont bien passées et aucun incident n'a été déploré. Les trente bénévoles qui ont donné de leur temps à cette manifestation peuvent être fiers de son déroulement et de la qualité des circuits proposés à presque quatre cents participants cette année !

Laurent Bertin,
président de l'Amicale laïque



Nouveau site internet Balades & Randonnées

La Communauté de communes du Sud Goëlo a le plaisir de vous dévoiler son dernier mini-site "Balades & Randonnées". Six mois après le lancement de la nouvelle interface du site www.sudgoelo.fr, découvrez un nouveau portail dédié à la randonnée en Sud Goëlo !

Toutes vos balades à pied, à vélo ou à cheval, disponibles en quelques clics.

Le site de randonnées du territoire du Sud Goëlo est une interface qui répertorie tous les parcours balisés et entretenus. Des micro balades pour le plaisir des enfants, des chemins de vtt pour les férus de ce sport, des randonnées dans les plus beaux recoins du territoire pour les cavaliers : vous en trouvez pour tous les goûts.

Bonne visite sur www.randonnees-sudgoelo.fr

Randonnée pédestre



Les randonnées du lundi de l'Office de tourisme

Les randonnées pédestres gratuites, pour bons marcheurs, avec explications sur le patrimoine local, ont débuté le 1er juillet. Parcours de 12 km en 3 heures environ. Prévoir de bonnes chaussures de marche. Départ à 14h30 de la salle des Fêtes
Lundi 22 juillet : "À tire-d'aile"

Lundi 12 août : "Suivons le fil"

Lundi 02 septembre : "La Fin de saison"

"Avec l'équipe de bénévoles de l'association, les vacanciers pourront apprécier pleinement les atouts de notre territoire : balades aux grandes marées, visites de fermes, randonnées, contes de bord de mer, visites historiques ...

Mercredi 7 août : porte-ouverte à la ferme bio d'Emmanuelle Banner. Manu propose aux enfants de passer un après-midi inoubliable : dès leur arrivée, les petits pourront nourrir, caresser et découvrir les lapins, la basse-cour... Les enfants visiteront ensuite la ferme et rencontreront tous les animaux. L'après-midi se terminera autour d'un goûter fait des produits de la ferme (jus de pomme, confiture...).

RDV à 15 heures à la ferme de la Ville-Josse (adulte : 2 € ; enfant : 1 €).

Sept jours sur sept, Aline, Gaëlle ou Pauline, conseillères en séjour, vous accueillent 9, rue de la République à Étables-sur-Mer, du lundi au samedi, de 9h à 13h et de 14h à 18h30 et le dimanche, de 9h à 13h à partir du 1^{er} juillet.

Office de Tourisme Etables-sur-Mer, Plourhan, Lantic

Tél : 02.96.70.65.41

Exposition



Sabrina Renaud expose ses toiles à la mairie de mi-juillet à mi-août.

Carré d'Art

B.P.16 – 22520 BINIC

e-mail : infoscarredart22@gmail.com

Web : carredart22.over-blog.com - Tél. : 02 96 71 44 21

Cours de dessin dispensés M. Le Coguc à Plourhan dès fin septembre 2013 : un intervenant de qualité pour ouvrir d'avantage de cours destinés aux enfants et aux adultes de la commune.

Les deux interprétations de Guernica réalisées par les élèves de la Plourhannaise Cathy Bellec étaient en vente lors de l'exposition des élèves du Carré d'Art en juin à l'Estran de Binic, fin juin.



Stages d'été



Sculpture, anatomie, portrait : 13 juillet-15 septembre

Modelage créatif, poterie (enfants, ados) : 13 juillet-31 août
Atelier Terre vive - Claudine Gatti Céramiste
e-mail : claudinegatti@gmail.com tél. : 06 30 13 51 23

Aquarelle : 29 juillet-31 août

Valérie Anne Bertin - Peintre aquarelliste
e-mail : valerieanne.bertin@yahoo.fr tél. : 06 26 06 45 41

Peinture acrylique, pastels secs, arts plastiques :
15 juillet-15 septembre
Jean-Marie Le Coguic - Peintre
e-mail : jmlecoguic@hotmail.fr
tél. : 06 30 35 92 40

Tonkatsu, la cuisine japonaise de Také

Passionné de bonsais, de karaté et de cuisine, Sugimoto Takuzo donne des cours à domicile (quatre personnes min. par groupe) les mercredi et samedi matins, de 9 h 30 à 12 h 00 + 1 heure de dégustation.

Avec quarante ans de métier dans l'art culinaire japonais et français, Také propose également ses services comme chef à domicile, si vous voulez être certain d'épater vos invités.

Dans ses préparations, sont privilégiés les produits sains, sans traitements, bio le plus possible.

Tél. : 02 96 71 45 45
<http://www.lacuisinejaponaise.fr/index.html>



Toques & Cie



Toque & Cie

Laurence anime toujours des ateliers cuisine (et écocitoyenneté) pour les enfants et parfois les mamans. Elle participera cet automne aux Kréa'kids (ateliers créatifs de recyclage) de St Quay. Pour renseignements et réservation : toqueetcie@gmail.com
Un joli site avec des recettes de saison :
<http://www.toque-et-cie.fr/pages/contact-6332537.html>
Tél. : 06 22 84 66 91

Marché à la ferme

Pour la 8^e année, Manu ouvre son marché bio à une vingtaine de producteurs et d'artisans locaux. On y trouve – si l'on vient assez tôt, avant que les étals ne soient dévalisés – des produits alimentaires (safran, oignons, pain, confitures, légumes, jus de pommes et cidre, fromages, charcuterie...) et des bijoux et objets de décoration, feutre et laine mohair...

Des animations à thème sont proposées chaque samedi :

- **20 juillet** : concours de bilboquet avec panier garni à gagner ; découverte du safran par Blandine.
- **27 juillet** : tissage de la laine et feutre par Élisabeth et Paola.
- **3 août** : traite des chèvres par les enfants, approche de la biodynamie par Claude, responsable au niveau des Côtes-d'Armor.

- **10 août** : 2^e démonstration de shiatsu par David (la 1^{re} a eu lieu le 13 juillet), animation par Bagadick (musique bretonne).
 - **17 août** : botanique, démonstration de tresse d'ail, Pumuckl (musique trad...).
 - **24 août** : petits morceaux de bravoure musicale. Bien d'autres surprises tout l'été, animation enfants : Nicolas.
- Restauration sur place dans une ambiance vraiment sympa où vacanciers et locaux se rencontrent.

De 18 h à 21 h, du 13 juillet au 24 août, à la ferme bio de Manu, à la Ville-Josse, sur la route de Plourhan à Lantic.
Entrée libre (la sortie aussi si vous êtes aimable avec les cerbères du parking, Pascal et Florian).
Emmanuelle Banner, tél. : 02 96 71 96 00
<http://lafermedelavillejosse.over-blog.com>

Marché Bio Artisanal

PLOURHAN

CHAQUE SAMEDI
DU 13 JUILLET AU 24 AOÛT 2013
de 18h00 à 21h00

Chez Emmanuelle Banner
A LA FERME DE LA VILLE JOSSE

Vente de CIDRE et de JUS DE POMME à la ferme,
tous les jours de 12h à 13h et de 18h à 19h.



Deux belles et grandes surprises dans cette 8^e édition des Rétrovailles : un grand bal de la Libération samedi soir 27 juillet, place de la Victoire (forcément), à partir de 20h30-20h45. Tenues d'époque souhaitées pour cette soirée animée par Jean-Marie Thomas... et un feu d'artifice ! Plutôt le bruit des pétards que celui des canons.

Dimanche 28, les amateurs de véhicules anciens se rassembleront dès 8 heures pour un périple de 60 km sur les routes du canton. Le cercle celtique de La Méaugon accueillera les arrivants vers 12h30 pour un joyeux pique-nique grillades... Beaucoup d'animation(s) dans l'après-midi : des jeux pour les enfants, les battages à l'ancienne, un concours de démontage de roues de secours, le défilé de lenteur, les démonstrations équestres avec "Chute libre", la reconstitution d'un mini-camp de la Seconde Guerre mondiale, avec la participation de Passion Jeep 56 ; une bourse d'échange de pièces pour véhicules anciens civils (autos, camions, tracteurs, motos, scooters) ou militaires. Et les amis des Ami 6, Ami 8 et M35 ? Ils seront là, leurs amis aussi, comme l'an dernier, avec le rassemblement européen "Ami club de France". www.les-retrovailles.fr ou Samuel Martin (président) au 06 50 82 02 29.

• PLOURHAN (22) •

8^{ème} édition 2013



Samedi 27 juillet

Bal de la libération dès 19h00

« Bal animé par JM THOMAS »

Sur la place de la victoire, tenues et véhicules d'époque

Feu d'artifices

Entrée gratuite

Buvette et restauration sur place

Dim 28 juillet

Rassemblement et défilé

de véhicules

ANCIENS

(Accueil du rassemblement européen de l'amî club de France)

Dès 12h30, démonstration de battages à l'ancienne

Reconstitution d'un camp US type seconde Guerre Mondiale

BOURSE D'ECHANGE

dès 8h00

Mini ferme, jeux pour les enfants, Cercle celtique, miniatures

spectacle équestre "chute libre"

Concours de démontage de roue de secours

Entrée gratuite, restauration sur place

Contacts : Samuel au 06 50 82 02 29 - mail : contact@les-retrovailles.fr